



**KPMG Entreprises  
Maine**  
40 bis, place de la République  
CS 81639  
72016 Le Mans Cedex 2  
France

Téléphone : +33 (0)02 43 50 80 00  
Télécopie : +33 (0)02 43 50 80 29  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association du Personnel des Services  
Départementaux (A.P.S.D.)**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013  
Association du Personnel des Services Départementaux  
(A.P.S.D.)  
Hôtel du Département - 2 rue des Maillets - 72072 LE MANS  
CEDEX 9

*Ce rapport contient 9 pages*  
Référence : OP-CGH



**KPMG Entreprises  
Maine**  
40 bis, place de la République  
CS 81639  
72016 Le Mans Cedex 2  
France

Téléphone : +33 (0)02 43 50 80 00  
Télécopie : +33 (0)02 43 50 80 29  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association du Personnel des Services Départementaux (A.P.S.D.)**

Siège social : Hôtel du Département - 2 rue des Maillets - 72072 LE MANS CEDEX 9

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association du Personnel des Services Départementaux, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

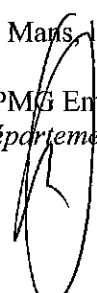
## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données [dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Mans, le 6 mai 2014

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



Olivier Provost  
Associé

APSD BILAN

ACTIF

	2013			2012
	Montant brut	Amortiss.	Net	Net
Concessions brevets (logiciels)	1 016 €	1 016 €	0 €	0 €
Aut. Immobilisations incorp.				
Avances acomptes				
<b>sous total immob incorporelles</b>	<b>1 016 €</b>	<b>1 016 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Terrains				
Constructions				
Matériel outillage				
Autres Immo. Corporelles	589 €	589 €	0 €	0 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>589 €</b>	<b>589 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 605 €</b>	<b>1 605 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Matières premières				
En-cours biens				
En-cours services				
Produits finis				
Marchandises				
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Avances acomptes versés				
Clients	32 646 €	0 €	32 646 €	19 643 €
Autres créances	6 397 €	0 €	6 397 €	3 466 €
Capital non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>39 043 €</b>	<b>0 €</b>	<b>39 043 €</b>	<b>23 109 €</b>
Compte épargne	87 776 €	0 €	87 776 €	39 000 €
Intérêts à recevoir				
Chèques à encaisser				
Disponibilités	11 315 €	0 €	11 315 €	43 766 €
<b>sous total Trésorerie</b>	<b>99 091 €</b>	<b>0 €</b>	<b>99 091 €</b>	<b>82 766 €</b>
Charges d'avances	107 844 €	0 €	107 844 €	19 702 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>245 978 €</b>	<b>0 €</b>	<b>245 978 €</b>	<b>125 578 €</b>
Charges à répartir				
Primes de remboursement				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>247 583 €</b>	<b>1 605 €</b>	<b>245 978 €</b>	<b>125 578 €</b>

APSD BILAN

PASSIF

	2013	2012
<b>Fonds propres</b>		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 492 € /	36 952 €
Résultat période	19 007 € /	-55 444 €
<b>Situation nette</b>	<b>515 €</b>	<b>-18 492 €</b>
Subventions investissement provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>515 €</b>	<b>-18 492 €</b>
Fonds dédiés	20 000 €	20 000 €
<b>Total</b>	<b>20 000 € /</b>	<b>20 000 €</b>
Provisions pour risques Provisions pour charges		
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Emprunts Ets de crédits Concours bancaires	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Avances acomptes/commandes dettes fournisseurs dettes fiscales et sociales dettes immobilisations Autres dettes	106 253 € 9 131 €	71 714 € 9 208 €
<b>Total dettes</b>	<b>115 384 €</b>	<b>80 922 €</b>
Produits constatés d'avance	110 079 €	43 148 €
<b>Total dettes et produits d'avances</b>	<b>225 463 €</b>	<b>124 070 €</b>
Ecart de conversion passif		
<b>Total PASSIF</b>	<b>245 978 €</b>	<b>125 578 €</b>

0 €

0 €

APSD COMPTE DE RESULTAT

	2013	2012	variation
Productions de biens et services	224 978 €	283 862 €	-58 884 €
Chiffre d'affaire net			
Autres produits	931 €	1 414 €	-483 €
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation	583 000 €	495 460 €	87 540 €
CNASEA - CIE - recettes sociales			
Cotisations	53 285 €	45 678 €	7 607 €
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>862 194 €</b>	<b>826 414 €</b>	<b>35 780 €</b>
Cotisations	425 519 €	394 516 €	31 003 €
Achats de prestations	266 146 €	353 995 €	-87 850 €
Achats Noël	80 915 €	67 469 €	13 446 €
Autres achats et charges externes	12 610 €	16 766 €	-4 156 €
Impôts taxes (formation)	2 955 €	286 €	2 669 €
Salaires traitements	47 148 €	53 241 €	-6 093 €
Charges sociales	7 605 €	7 585 €	20 €
Dotations amortissements	0 €	0 €	0 €
Autres charges			
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>842 898 €</b>	<b>893 858 €</b>	<b>-50 960 €</b>
<b>RESULTAT NET D'EXPLOITATION</b>	<b>19 296 €</b>	<b>-67 444 €</b>	<b>86 740 €</b>
Produits nets cess. Valeurs mobilières			
Produits financiers	4 379 €	3 776 €	603 €
Produits divers			
Intérêts et Charges assimilées			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 379 €</b>	<b>3 776 €</b>	<b>603 €</b>
Autres produits exceptionnels	767 €	8 404 €	-7 637 €
Charges exceptionnelles	5 435 €	180 €	5 255 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-4 668 €</b>	<b>8 224 €</b>	<b>-12 892 €</b>
Reprise de fonds dédiés	0 €	0 €	0 €
Dotation fonds dédiés	0 €	0 €	0 €
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>19 007 €</b>	<b>-55 444 €</b>	<b>74 451 €</b>

## APSD Annexe au bilan 2013

### Principes, règles et méthodes comptables

#### *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### *Méthode générale*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Aucun changement de méthode d'évaluation ni de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 1 Faits marquants

Les produits de l'association ont augmenté de 35 780€ soit +4.33%, ce qui s'explique principalement par la hausse de la subvention d'exploitation versée par le Conseil général pour +73 000€ et par la diminution des produits liés aux activités réalisées pour - 58 884€.

Les charges de l'association ont diminué de 5.7% soit -50 960€, ce qui s'explique principalement par la baisse des charges liées aux activités pour -74 404€ et par la hausse de la cotisation CNAS de 31 003€.

Départ d'un salarié en septembre 2013, non remplacé.

## 2 Suivi des fonds dédiés

	A NOUVEAU au 01/01/13	DOTATION 2013	REPRISE 2013	SOLDE au 31/12/2013
FONCTIONNEMENT	8 800 €	0 €	0 €	8 800 €
ACTIVITES	11 200 €	0 €	0 €	11 200 €
TOTAL	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €

## 3 Informations relatives au bilan

### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 4.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 4.4 Produits à recevoir

	Montant en €
Autres créances	0



Disponibilités	4 379
<b>Total</b>	<b>4 379</b>

#### **4.5 Charges constatées d'avance**

Elles concernent principalement la billetterie pour 35 173€ et les charges liées aux voyages prévus en 2014 pour 63 305 €.

#### **4.6 Tableau de variation des fonds associatifs**

La variation des fonds associatifs correspond à l'affectation du résultat 2012.

#### **4.7 Charges à payer**

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 876
Dettes fiscales et sociales	4 125
<b>Total</b>	<b>10 001</b>

### **4 Informations relatives au compte de résultat**

Secteur d'activité	Montant
Subventions	583 000
Cotisations	53 285
Produits des Activités	224 978
Autres	931
<b>Total</b>	<b>862 194</b>

### **5 Valorisation de prestation**

Local de 30 m<sup>2</sup> mis à disposition, chauffé et entretenu gratuitement par le CONSEIL GENERAL DE LA SARTHE